Vallée du Rhône et Arc Languedocien

Présentation du dossier support du Débat Public

Réunion du 24 février 2006 - Avignon Commission particulière du débat public



Les messages

- Axe Lyon Marseille Perpignan : une artère vitale mais contrainte
- Les orientations déjà décidées
- Une évolution préoccupante à 20 ans
- Six familles de mesures proposées au débat
- Un débat public pour orienter les décisions futures

Le sommaire du dossier

- Partie 1: la situation en 2006
- Partie 2 : les orientations des politiques nationales
- Partie 3: les perspectives à 20 ans
- Partie 4 : les mesures présentées au débat public
- Partie 5 : le lancement du débat public



La situation en 2006

- dialoguer sur le fonctionnement actuel du système de transport
- des territoires dynamiques
- un environnement remarquable
- les transports et les déplacements par mode
- les impacts environnementaux des infrastructures et des trafics



Les orientations des politiques nationales

- intégrer les décisions gouvernementales
- la stratégie nationale de développement durable
- les grandes orientations de la politique des transports
- les grandes orientations de la politique de l'environnement



Les perspectives à 20 ans

- échanger sur la perception du futur système de transport
- 1'évolution de la demande de transport à 20 ans sur le territoire français
- les hypothèses pour les différents modes de transport dans votre territoire
- l'évolution des impacts environnementaux
- les facteurs de changement



Les objectifs à atteindre

répondre à la demande de mobilité

respecter les objectifs environnementaux, notamment de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre

Les familles de mesures - 1

- → recueillir les réactions sur la pertinence des mesures présentées au débat public :
- la régulation de l'existant
- le développement des modes de transport ferroviaire, fluvial et maritime
- le développement des infrastructures routières

Les familles de mesures - 2

→ recueillir les réactions sur la pertinence des mesures présentées au débat public :

- le progrès technologique soutenu
- la maîtrise de la mobilité routière
- la modification des comportements



Le lancement du débat public

→ évaluer chaque mesure ou famille de mesures au regard de critères d'appréciation individuels et collectifs en formulant des avis et en exprimant des préférences pour :

éclairer les pouvoirs publics sur l'acceptabilité des orientations possibles

